

Métiers de la comptabilité : fiscalité

RNCP19606 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Orléans

<http://www.univ-orleans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ayant des compétences marquées dans le domaine de la fiscalité courante de la vie des affaires.
- Au plan fiscal, le collaborateur issu de la licence professionnelle a vocation à traiter les incidences fiscales des opérations courantes réalisées chez les clients du cabinet : produits imposables, charges déductibles, amortissements, dépréciations et provisions, assujettissement ou non à la TVA, ... ;
- Le collaborateur doit pouvoir prendre en charge sous la responsabilité du chef de groupe ou de l'expert-comptable le volet fiscal des missions "classiques" clients : élaboration des déclarations de TVA, élaboration de la liasse fiscale, formalités fiscales liées à la création d'entreprise, élaboration des déclarations de revenus, préparation de documents fiscaux, questions simples sur l'application des droits d'enregistrement, et taxe professionnelle...
- Le collaborateur intervient sur des structures de type TPE/PME/PMI, sous forme sociétaire ou sous forme d'entreprise individuelle, dans le secteur industriel et commercial, artisanal, libéral, agricole, non commercial ou associatif.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Traiter les questions fiscales courantes de la vie des entreprises ou autres groupements (associations,...) dans le domaine des impôts directs et indirects :

- Détermination du résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Traitement des incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise : produits imposables, charges déductibles, amortissements, provisions, dépréciations, assujettissement ou non à la TVA, ...
- Elaboration de la liasse fiscale en vue de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise
- Déclarations fiscales de résultat : BIC, BNC, BA, IS
- Elaboration des déclarations fiscales annexes ou spécifiques : relevé de frais généraux, DADS...
- Déclarations périodiques de TVA
- Préparation de documents fiscaux
- Assistance, traitement et suivi des obligations fiscales usuelles des entreprises : taxe professionnelle, taxe sur les véhicules de sociétés, taxes sur les salaires, cas simples d'application de droits d'enregistrement.

Traiter des questions de fiscalité personnelle ou patrimoniale liées au dossier professionnel :

- Elaborer la déclaration de revenus d'un client
- Assister le client dans l'élaboration de sa déclaration d'ISF

Traiter des questions simples touchant à des opérations affectant la structure de l'entreprise et particulièrement la TPE/PME/PMI :

- Assistance fiscale à la création d'entreprise ;
- Accompagnement du chef d'entreprise lors de la mise en société de l'entreprise individuelle.

Préparer pour l'expert-comptable ou le chef de mission les éléments nécessaires au traitement du volet fiscal d'une étude ou d'un projet mené pour le compte d'un client.

Assurer une mission de veille fiscale sur l'évolution législative ou réglementaire pour assurer la mise à jour des connaissances des collaborateurs du cabinet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cabinets d'expertise comptable, de commissariat aux comptes, et services comptables des entreprises ou des organisations non marchandes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Collaborateurs de directions administratives, comptables et/ou financières de PME

Collaborateurs de centres de gestion ou organismes de gestion agréés

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 967 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 863
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur et comprenant une majorité d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement en application du décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la VAE.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19606/>